

Amélioration de l'habitat

Des aides pour des logements plus confortables et plus économes

Le Département poursuit en 2011 ses actions en faveur du logement des publics les plus démunis.

72 subventions pour l'amélioration de l'habitat existant sont ainsi votées par la commission permanente pour un montant total d'aide départementale de 110 611 €. **Dans le cadre du "fonds d'avance", le Département a inscrit 29 694 € pour 17 dossiers.** Rappelons que le fonds d'avance est mis à disposition d'Habitat & Développement par convention. Il permet d'anticiper le paiement de l'aide départementale sur les dossiers les plus fragiles, et ce directement aux entreprises par le biais Habitat & Développement.

Ce fond est réalimenté au fur et à mesure de la mise en paiement de la subvention par le Département sur le compte spécifique. Les engagements et les paiements sur le fond d'avance sont individualisés et nominatifs.

Par ailleurs, le Département vote un engagement de 43 200 € qui lui permet de soutenir le Logement Familial de l'Eure pour la prime énergie sur la réhabilitation de 16 logements situés à Nonancourt (Les Remparts).